

# SBP 400 Plus cool

BALLONS TAMPON DE CHAUFFAGE

RÉF. PRODUIT: 205296

## Votre modèle de pompe à chaleur polyvalent

Ce ballon tampon est le complément idéal à votre pompe à chaleur. Il emmagasine et fournit une chaleur agréable pour le chauffage de votre maison individuelle ou jumelée. Si votre pompe à chaleur est en outre conçue pour le mode refroidissement, ce ballon stocke également l'eau nécessaire pour ce faire.

Dans la zone supérieure du ballon, il est possible d'installer un corps de chauffe à visser électrique pour chauffage d'appoint électrique. Un deuxième tuyau de rallonge permet de monter un autre corps de chauffe à visser électrique pour charger le ballon tampon. Cela permet par exemple d'augmenter l'autoconsommation du courant de votre installation photovoltaïque.



**SBP 200 Plus cool**

Réf. produit: 205295

## Les principales caractéristiques

Ballon tampon pour différentes pompes à chaleur

---

Peut également être utilisé pour le refroidissement

---

Isolation thermique haute efficacité

---

Manchons pour corps de chauffe à visser électriques aussi bien dans le tiers supérieur que dans le tiers inférieur



Type	SBP 200 Plus cool	SBP 400 Plus cool
Réf. à commander	205295	205296

### Caractéristiques techniques

Classe d'efficacité énergétique	B	B
Consommation d'entretien/ 24 h à 65 °C	1,235 kWh	1,719 kWh
Capacité nominale	207 l	415 l
Hauteur	1510 mm	1700 mm
Hauteur de basculement	1637 mm	1867 mm

## **Hotline d'information gratuite:**

Vous avez des questions? Nous vous aidons volontiers:  
en appelant le numéro **0844 333 444**

## **Nos partenaires pro**

Nos partenaires pro compétents sur site vous assistent pour toutes questions:  
[www.stiebel-eltron.ch/fr/page-d-accueil/entreprise/contact/service-externe.html](http://www.stiebel-eltron.ch/fr/page-d-accueil/entreprise/contact/service-externe.html)

## **Consignes d'installation**

L'installation d'appareils non prêts à brancher doit être effectuée par l'exploitant respectif du réseau ou par un professionnel agréé, qui vous aidera également pour l'obtention du consentement de l'exploitant respectif du réseau pour l'installation de l'appareil.